

4

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) a lancé mercredi une enquête visant à déterminer les manquements responsables d'une fuite de données médicales qui a touché près de 500 000 personnes en France. Louis Dutheillet de Lamothe, secrétaire général de la commission, juge que si la fuite était vérifiée, l'affaire présenterait « *une gravité particulière* » au regard du nombre de victimes et de la sensibilité des informations médicales diffusées. Parallèlement, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi) a indiqué à l'AFP avoir identifié l'« origine » de la fuite des données de santé, et l'avoir signalée au ministère de la Santé dès novembre 2020. La start-up de cybersécurité CybelAngel a signalé dès le 19 février avoir découvert un document révélant cette vaste fuite, sur un forum du darkweb. Leurs spécialistes ont indiqué avoir découvert la mise en ligne de « *491 840 dossiers de données hospitalières* ». Le fichier mentionne l'identité, l'adresse e-mail, le numéro et les données de santé de centaines de milliers de patients, comme des indications sur le groupe sanguin, le médecin traitant ou la mutuelle, ou encore de commentaires sur l'état de santé, des traitements médicamenteux, ou des pathologies (notamment le VIH). Selon la rubrique de vérification Checknews du quotidien *Libération*, les données proviendraient d'une trentaine de laboratoires de biologie médicale, situés pour l'essentiel dans le quart nord-ouest de la France, utilisant un même logiciel de saisie de renseignements médico-administratifs. Elles correspondraient à des prélèvements effectués entre 2015 et octobre 2020, une période qui coïncide pour les laboratoires interrogés avec l'utilisation de ce logiciel, édité par le groupe Dedalus. « *Nous n'avons aucune certitude quant au fait que ce soit uniquement un logiciel Dedalus France qui est en cause dans cette affaire* », a réagi auprès de l'AFP le directeur général délégué de la société, Didier Neyrat. « *Nous avons mis en place une cellule de crise car nous prenons cela au sérieux et nous allons travailler en partenariat avec nos clients pour comprendre ce qu'il s'est passé* », a-t-il ajouté. Deux jours après sa publication gracieuse, le fichier a été repris plusieurs fois sur d'autres forums. « *Certains ont même pris l'initiative de le remettre en vente alors qu'il était au départ gratuit* », souligne David Sygula, analyste en cybersécurité présent sur les forums. « *Les revendeurs se sont d'ailleurs rapidement fait rattraper par les modérateurs* », ironise l'expert. Sur ces plateformes, nos données de santé valent une fortune en cryptomonnaies. « *S'il n'avait pas été donné, (le fichier) aurait pu se vendre entre 2 000 et 3 000 euros* », estime David Sygula. « *Quand les données sont publiées gratuitement, c'est bien souvent qu'elles ont déjà été utilisées. Il s'agit aussi parfois de hackers militants.* » Selon CybelAngel, une « vingtaine » d'acteurs vendent et achètent des données de santé. Et face à une demande grandissante, les « *cybercriminels se démènent pour fournir ces données* ».

Questions :

Donnez 3 mots clés ou groupes de mots clés

Donnez un titre au texte

Répondez à la question : Pensez-vous que les données informatiques pour la santé soient un enjeu de sécurité ?